

LE CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Recommandation 184 (2006) sur les produits du terroir et la mondialisation

Le Congrès, saisi de la proposition de la Commission des régions,

1. Estime que les produits du terroir contribuent à la diversité culturelle et au développement social des économies territoriales.

2. Il considère notamment que les produits du terroir, gastronomie et culinaires, héritage populaire, sont un atout fondamental pour le tourisme local. Depuis des années, il encourage un savoir-gastronomique qui a permis jusqu'à nos jours des produits du terroir alimentaires renommés et de qualité.

3. La mondialisation, avec l'accroissement et des échanges commerciaux, a augmenté le nombre de personnes s'intéressant aux produits du terroir. Elle peut aussi constituer une menace pour les produits du terroir en écartant les caractères issues de la diversité des identités locales.

4. Le Congrès considère que les générations futures sont un public cible important pour le développement démocratique de nos sociétés. C'est pourquoi il recommande d'avantage informer et associer les jeunes à des

campagnes d'information et de sensibilisation sur la richesse des produits du terroir.

5. Il se félicite de la publication de la *Culture d'Eoupre: identité, diversité et dialogue* générale de l'éducation, de la culture de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe. Il considère que c'est une opportunité pour promouvoir le terroir comme un élément clé de la diversité.

6. Le Congrès recommande au Comité directeur de l'Europe:

a. d'intégrer les produits du terroir dans les programmes éducatifs et gastronomiques comme patrimoine historique de l'Europe; b. d'élaborer une politique d'éducation ciblée, notamment à travers des guides mettant en valeur les produits du terroir comme un élément de nos traditions; c. de lancer une année européenne de la gastronomie; d. d'organiser des manifestations dans les pays de l'Europe en vue de promouvoir les cultures gastronomiques des produits du terroir;

e. d'augmenter le nombre de personnes s'intéressant aux produits du terroir; f. d'initier une initiative interdisciplinaire associant l'éducation, la culture et le tourisme; g. de promouvoir des produits du terroir en direction des jeunes.